


**FICHE DESCRIPTIVE DES ACCORDS COLLECTIFS OU PLANS
D'ACTION RELATIFS AU CONTRAT DE GÉNÉRATION**

(loi n°2013-185 du 1er mars 2013)



Cadre réservé à l'administration

Numéro de dossier

Date de réception du dossier complet

____/____/____

DESCRIPTION DU TEXTE DÉPOSÉ

Nature du texte déposé

(une seule réponse)

- accord
- plan d'action

Portée du texte déposé

(une seule réponse)

- entreprise
- groupe
- groupement inter-entreprise
- unité économique et sociale

Date de signature

et durée de validité du texte

- date de signature _____/____/_____
- durée de validité _____ année(s)

COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE DÉPOSANT LE TEXTE

N° SIREN

Activité principale exercée (code APE)

Effectif de l'entreprise

L'entreprise appartient-elle à un groupe ?

 oui non

Si oui, le groupe a-t-il un effectif de 300 salariés ou plus ?

 oui non

Raison sociale

Correspondant

Courriel de contact

_____ @ _____

Adresse

Commune

Identifiant de la convention collective principale (code IDCC)

Libellé complet de la convention collective principale : (ci-dessous)

EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE OU DU GROUPE COUVERT PAR LE TEXTE DÉPOSÉ AU 31 DÉCEMBRE 2012

Bornes d'âges fixées par l'accord ou le plan d'action

- salariés jeunes : jusqu'à _____ ans
- salariés âgés : à partir de _____ ans

Nombre de salariés

Ensemble des salariés

dont salariés en CDI

	Nombre de salariés			effectif total tous âges
	jeunes	d'âge médian	âgés	
Ensemble des salariés	_____	_____	_____	_____
dont salariés en CDI	_____	_____	_____	_____

INSERTION DURABLE DES JEUNES

Objectif en matière d'insertion durable des jeunes dans l'entreprise (ou le groupe) sur la durée de l'accord ou du plan d'action : (au choix)

- nombre d'embauches de jeunes en CDI _____
- ratio des embauches de jeunes en CDI sur l'ensemble des embauches _____%
- ratio du nombre de jeunes en CDI sur l'ensemble des salariés _____%
- augmentation du nombre de jeunes en CDI _____%
- autre indicateur _____

préciser : _____

EMPLOI DES SALARIÉS ÂGÉS

Objectif de maintien en emploi de salariés âgés dans l'entreprise (ou le groupe) sur la durée de l'accord ou du plan d'action : (au choix)

- en nombre de salariés _____
- en pourcentage des salariés âgés présents au moment de la mise en place de l'accord (ou du plan d'action) _____%
- autre indicateur _____

préciser : _____

Objectif d'embauches de salariés âgés dans l'entreprise (ou le groupe) sur la durée de l'accord ou du plan d'action : (au choix)

- en nombre de salariés _____
- en pourcentage de l'ensemble des embauches _____%
- autre indicateur _____

préciser : _____

Mesures destinées à favoriser l'amélioration des conditions de travail et la prévention de la pénibilité :

- adaptation et aménagement des postes de travail
- autres mesures

préciser : _____

Actions en faveur des salariés âgés prévues par l'accord ou le plan d'action : (au moins deux sur cinq)

- recrutement de salariés âgés
- anticipation des évolutions professionnelles et gestion des âges
- organisation de la coopération intergénérationnelle
- développement des compétences et des qualifications, accès à la formation
- aménagement des fins de carrière et transition vers la retraite

TRANSMISSION DES SAVOIRS ET DES COMPÉTENCES

Modalités retenues pour la transmission des savoirs et des compétences dans l'entreprise

Préciser : _____